

Des « emplois à la pelle » ne font pas un projet de territoire !



©DR

Projet de vague à surf à Sevrans

La première vague de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » est arrivée à son terme le 18 octobre 2017 avec l'organisation d'un grand show à l'américaine, sous la halle Baltard de Nogent-sur-Marne.

Triango-EuropaCity

Les grands objectifs affichés en 2014 par EPA Plaine de France, aujourd'hui intégré dans la structure de Grand Paris Aménagement, vantaient la dynamisation des espaces agricoles associée aux initiatives d'interaction positive entre monde urbain et rural.

Pour le triangle de Gonesse, hors Métropole, le site retenu concerne 15 hectares proches d'EuropaCity et de la gare de la ligne 17 nord. Le mal nommé Triango, du promoteur belge BSI (Bopro Sustainable Investments), a remporté la finale devant Agriville, promoteur Eiffage, et Circular One, promoteur Linkcity Bouygues Construction. On se demande comment le jury a fait son choix : dans les trois projets, on retrouve les mêmes idées et les mêmes expressions que l'on a déjà entendues, en 2012, pour le lancement du projet architectural d'EuropaCity.

Triango serait un parc d'activités de 167 000 m² de bâtiments, 10 000 m² de serres, générant 11 500 emplois avec bureaux, commerces et hébergements temporaires. Et, en prime, la promesse de déménager le siège social d'Anvers à Gonesse.

Pour Agriville, les entreprises planteront des bureaux afin de reconnecter leurs salariés avec le milieu naturel !

Circular One se présente comme « une envolée vers l'économie circulaire à impact positif » qui « offre une vue imprenable sur le Tout-Paris » prometteur de 8 000 nouveaux emplois.

Cependant, cet appel à projets a eu le mérite de donner naissance au projet agricole Carma, levier d'une politique agricole francilienne répondant aux engagements post COP 21.

Terres d'eaux à Sevrans

L'annonce du projet « Terres d'eaux » – une base de loisirs avec une immense vague de surf – concernant 32 ha de la plaine Montceaux, à Sevrans, confirme une nouvelle fois que les grandes ambitions « vertueuses » exprimées dans la charte agricole du Grand Roissy de juin 2016 n'étaient qu'une façade, déjà dénoncées par les fédérations Val-d'Oise Environnement et Environnement 93.

Les sols du territoire de la Plaine de France sont reconnus pour leur fertilité et leur qualité pédologique d'intérêt national. Les grandes cultures étant prédominantes sur le bassin agricole du Grand Roissy, l'opportunité est offerte à Sevrans d'y développer une filière maraîchère peu représentée malgré un potentiel de marché important. Le CDT (contrat de territoire) Est-Seine-Saint-Denis, validé le 30 septembre 2014, rappelle avec force le rôle de ces territoires entre les espaces agricoles de Seine-et-Marne et les espaces urbains denses de Seine-Saint-Denis. Dans le cadre de l'Arc paysager, qui s'étend du triangle de Gonesse jusqu'aux coteaux de l'Aulnoye, cette position charnière est l'occasion de réinventer le rapport de la ville à la nature.

Par ailleurs, ce projet, situé à moins de 800 mètres du tunnel de la ligne 16 et de la gare de Sevrans-Beaudoctes est un risque majeur pour la bonne qualité de tout le réseau hydrologique du territoire. Les prélèvements dans la nappe phréatique sont estimés à 125 000 m³, mais pour le Bureau de recherches géologiques et minières, ces nappes ne sont pas en bon état et, pour la majorité, à la baisse alors que, de son côté, l'Autorité environnementale souligne les risques importants liés aux travaux engagés par la Société du Grand Paris tant en phase de chantier qu'en phase d'exploitation.

Tout comme le projet « délirant » d'EuropaCity, ce projet pour quelques vagues de surf à Sevrans ne peut être accepté pour les risques écologiques et sanitaires qu'il induit sur toute la Plaine de France

Bernard LOUP Président de Val d'Oise Environnement
Francis REDON Président d'Environnement 93